



## Déjà 27 milliards investis aux États-Unis cette année

**Firmes suisses** Novartis, Roche et MSC figurent en tête. De nouvelles taxes menacent pourtant.

Dans l'accord conclu en novembre avec les États-Unis, la Suisse s'était engagée à y investir 200 milliards de dollars sur cinq ans. Cet engagement avait ramené les droits de douane imposés par le président Donald Trump de 39% à 15%. On apprend que, de janvier à avril, les entreprises helvétiques ont déjà injecté 27 milliards de dollars outre-Atlantique. C'est ce qui ressort d'une communication interne de la Chambre de commerce suisse-américaine révélée dimanche par la «NZZ am Sonntag».

Les grands noms de l'économie figurent en tête de cette liste d'investisseurs. Novartis développe un centre de recherche à San Diego et une nouvelle usine au Texas. Roche étend sa pro-

duction en Caroline du Nord, tout comme le fabricant de dispositifs médicaux Ypsomed. La compagnie maritime genevoise MSC a inauguré son nouveau siège nord-américain à Miami en janvier. Les industriels Pfiffner Group et Elma renforcent également leurs capacités de production aux États-Unis. «Nous tenons nos promesses», résume Rahul Sahgal, directeur général de la Chambre de commerce suisse-américaine.

Ces efforts n'ont pas suffi à mettre la Suisse à l'abri. Washington vient d'annoncer des droits de douane supplémentaires ciblant les pays jugés insuffisamment actifs dans la lutte contre le travail forcé. Faute d'une interdiction explicite d'importer des mar-

chandises issues du travail forcé, la Suisse se retrouve dans la catégorie la plus taxée, à 12,5%, contre 10% pour l'UE. Par ailleurs, les États-Unis reprochent à la Suisse de maintenir des surcapacités industrielles constitutives d'avantages commerciaux déloyaux.

### Accord commercial

Pour Jean-Philippe Kohl, vice-directeur du lobby de l'industrie Swissmem, ces accusations sont infondées. Il met toutefois en garde: si Washington applique la même logique aux surcapacités qu'au travail forcé, les arguments économiques ne suffiront pas. Un accord commercial bilatéral deviendrait alors indispensable. Sur ce front, le Conseil fédéral

reste discret. La cheffe du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Helene Budliger Artieda, a déclaré vendredi que Berne souhaitait parvenir à un accord, «mais qu'il doit y avoir des concessions de part et d'autre».

«Le Conseil fédéral serait bien inspiré de jouer un rôle plus actif et d'œuvrer à une conclusion rapide», réagit le conseiller national UDC Franz Grüter. Il estime que la lacune concernant le travail forcé pourrait être rapidement comblée par une modification d'ordonnance. Et d'enjoindre au Conseil fédéral de communiquer davantage sur l'ampleur des investissements réalisés aux États-Unis.

**Alain Détraz**